



HAL
open science

Emmanuel Henry, La Fabrique des non-problèmes. Ou comment éviter que la politique s'en mêle

Johanne Samè

► **To cite this version:**

Johanne Samè. Emmanuel Henry, La Fabrique des non-problèmes. Ou comment éviter que la politique s'en mêle. Questions de communication, 2023, La diplomatie publique à l'heure des réseaux, 44, pp.403-406. 10.4000/questionsdecommunication.33638 . hal-04461240

HAL Id: hal-04461240

<https://hal.science/hal-04461240>

Submitted on 16 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Emmanuel HENRY, *La Fabrique des non-problèmes. Ou comment éviter que la politique s'en mêle*

Johanne Samè



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/33638>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.33638](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.33638)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2023

Pagination : 403-406

ISBN : 9782384510849

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Johanne Samè, « Emmanuel HENRY, *La Fabrique des non-problèmes. Ou comment éviter que la politique s'en mêle* », *Questions de communication* [En ligne], 44 | 2023, mis en ligne le 01 février 2024, consulté le 14 février 2024. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/33638> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.33638>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Emmanuel HENRY, *La Fabrique des non-problèmes. Ou comment éviter que la politique s'en mêle.*
Paris, Presses de Sciences Po, coll. Essai, 2021,
174 pages

L'auteur de l'ouvrage *La Fabrique des non-problèmes. Ou comment éviter que la politique s'en mêle*, Emmanuel Henry, sociologue et politologue, s'intéresse aux phénomènes et événements sociaux qui font qu'une situation « devient un [non] problème et [ne] s'impose [pas] publiquement comme devant faire l'objet d'une intervention publique » (p. 10). Afin de mener à bien ce travail original et ambitieux, l'auteur aborde la question autour du triptyque invisibilité, ignorance, inaction, et s'appuie sur les enquêtes qu'il a menées, tout en agrémentant son propos de discussions riches qui mêlent travaux d'auteurs nationaux et internationaux. Sont évoqués les accidents, maladies et morts engendrés dans le cadre du travail s'installant dans un « silence social » (p. 7), la crise de l'amiante qui ne devient visible dans les espaces publics que vingt ans plus tard, le réchauffement climatique qui mobilise depuis 1970 des scientifiques conduisant à la création du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) en 1988, les fraudes des constructeurs automobiles sur les taux d'émissions polluantes de leurs véhicules, l'usage des pesticides et les effets durables des déchets nucléaires. E. Henry interroge les processus qui rendent acceptable l'inacceptable (p. 8), la normalisation et la dépolitisation des problèmes publics liés aux logiques sociales, la mobilisation collective de la société civile ainsi que l'expertise scientifique autour de la production des connaissances.

La première partie, « Invisibilité », aborde la non-problématisation des problèmes lorsqu'ils sont rendus invisibles pour les acteurs qui ne sont pas directement concernés ou qui ne sont pas spécialistes du sujet. Pour illustrer cet aspect, l'auteur prend l'exemple de l'affaire « dieselgate » de 2015. Volkswagen installe des logiciels frauduleux qui permettent au constructeur automobile de contourner les normes législatives en vigueur sur les taux d'émissions polluantes de leurs véhicules. Ce problème est rendu visible par l'action « d'ONG, d'experts et de journalistes » provoquant un « scandale retentissant dans l'espace public » (p. 16). L'analyse des relations qu'entretiennent les constructeurs automobiles avec les régulateurs américains et européens démontre pourtant que ces pratiques hors-cadres sont soupçonnées depuis 1990, mais tolérées. Par ailleurs, il existe un flou juridique de l'usage de ces *defeat devices* induit par l'Union européenne, qui indique que leur usage est justifié s'il permet une protection des moteurs (p. 17). E. Henry explique que la perception des acteurs concernés est bien différente de celle des publics extérieurs. Pour les premiers, il n'y a aucune révélation, mais cette sortie de l'information en dehors du groupe concerné par sa médiatisation transforme ce non-problème en problème public.

L'auteur explique ensuite de manière pertinente de quelle manière les individus se mobilisent au travers des réseaux et médias sociaux numériques. Il prend l'exemple du hashtag #MeToo utilisé pour dénoncer les violences sexistes et sexuelles introduit sur la Toile par la militante afro-américaine Tarana Burke en 2007 et ayant conduit aux révélations de l'affaire Harvey Weinstein en 2017 (p. 24). La couverture publique et médiatique de ce mouvement fut manifeste, mais cela reste un cas isolé selon l'auteur. E. Henry indique que ce « recours à l'espace public pour imposer sa cause » est « l'arme des acteurs ou des groupes qui n'ont pas suffisamment de ressources pour peser directement sur les sphères de la décision publique » (p. 30). Des propos qui se justifient peu ou prou selon la nature des acteurs et des sujets abordés. Sans doute aurait-il été plus judicieux de relativiser ce propos. En ce sens, il nous semble que les militants d'organisations non gouvernementales (ONG) deviennent des experts de leur sujet et problématique. Ils produisent des rapports d'observation en menant des observations ethnographiques, décryptent les lois et les discours des politiques ce qui permet également aux militants de légitimer leurs actions en faisant usage de

répertoires d'actions et de répertoires médiatiques stabilisés. Par ailleurs, certains décideurs admettent qu'ils ont besoin des connaissances des acteurs associatifs. Ces derniers peuvent être conduits à leur rédiger des notes afin qu'ils s'expriment dans l'hémicycle. Ce qui ne les empêche pas de médiatiser les causes qu'ils défendent au sein des espaces publics et politiques dans le but d'informer les publics et d'incarner un contre-pouvoir. En revanche, ce qui est plus probable, c'est ce que démontre l'analyse du poids des groupes dominants sur les « non-décisions » (p. 36) en particulier « l'action des groupes dominants pour empêcher que certains problèmes [ne] deviennent l'objet [d'une] décision publique » (p. 36) en jouant sur les « circuits de la décision pour faire en sorte que seuls les acteurs ayant des positions assez proches de celles des décideurs soient effectivement entendus » (p. 37). L'auteur indique ainsi « les mécanismes par lesquels les problèmes publics passent des espaces discrets aux espaces publics » (p. 40), c'est-à-dire ce qui se joue au sein des sphères privées, confidentielles et confinées avant que les informations, enjeux et décisions prises au sein de ces espaces ne commencent à circuler – ou non – dans les espaces publics, menant parfois à des non-décisions comme en témoignent les enjeux liés au projet d'enfouissement des déchets nucléaires (p. 46). L'auteur préconise de « toujours mettre en perspective ce qui se déroule dans l'espace public et ce qui renvoie à des négociations plus discrètes » (p. 50) et, bien qu'il s'agisse d'une tâche périlleuse, d'entrer dans les « coulisses des problèmes » (p. 51) pour mieux comprendre cette fabrique des non-problèmes publics.

La deuxième partie, « Ignorance », relate d'une mise en tension entre la production des connaissances d'experts scientifiques d'un côté et, de l'autre, l'ignorance scientifique dont font preuve les publics situés en dehors du milieu. Elle met également en avant les questions que soulève l'éthique dans la recherche scientifique, bien que l'on puisse regretter qu'elles ne soient pas approfondies. L'auteur s'appuie sur pléthore d'exemples, dont les *Monsanto papers*, scandale illustre mettant en cause les pratiques douteuses de *ghostwriting*, qui consiste à faire rédiger des rapports « scientifiques » biaisés, par des consultants ou employés de la firme, précisons bien, non scientifiques, mais dont la signature est celle de scientifiques de renom (p. 56). Le chercheur expose bien les dangers de ces pratiques. Elles créent des non-controverses, dans l'objectif de décrédibiliser les rapports scientifiques peut-on raisonnablement

supposer non factices, l'objectif étant par le prisme de procédures rhétoriques et argumentatives d'engendrer le retard de mesures réglementaires et législatives, alors qu'il s'agit de produits classés par le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) dans la catégorie 2A ; les agents possiblement cancérigènes. Cet exemple, toujours très bien documenté et expliqué, montre bien les dualités existantes entre enjeux économiques et enjeux de santé humaine et environnementale. Ces pratiques conduisent à une médiatisation rendue plus difficile et génère des incommunications entre les acteurs de l'industrie, la société civile, les experts scientifiques et les pouvoirs publics. Les sciences de l'information et de la communication peuvent se saisir de ces questions en analysant par exemple les non-controverses, lorsqu'elles sont instituées au sein des espaces médiatiques et politiques pour ralentir voire bloquer les mobilisations collectives, les actions militantes et d'empêcher que des questions majeures d'ordre social, politique et économique ne parviennent à se hisser au sein des mises à l'ordre du jour, mais glissent sans nul doute au sein de « l'*agenda denial* » provoquant une « production des ignorances » (p. 63).

Il pointe ensuite les différences de mise à disposition publique des archives entre les systèmes judiciaires français et américain. En France, le « secret des affaires » permet aux entreprises de s'inscrire dans une politique de l'obscurantisme éloignant de possibles investigations scientifiques ou journalistiques sur leurs activités (p. 70). Dans le prolongement des travaux sur la production des ignorances, l'auteur évoque les travaux sur l'*undone science*, la science non faite, qui permettent « d'insister sur les inégalités structurelles entre, d'une part, les groupes qui se mobilisent pour dénoncer un danger et, d'autre part, les industriels qui en sont à l'origine » (p. 74). Il cite David J. Hess, ce dernier expliquant que les groupes sociaux en quête de réponses ou souhaitant s'appuyer sur des faits scientifiques lorsqu'ils ont la volonté de se mobiliser se retrouvent confrontés à des espaces vides : « le numéro spécial d'une revue qui n'a jamais été publié, une conférence qui n'a jamais eu lieu, une étude épidémiologique qui n'a jamais été financée » (p. 74), alors que leurs adversaires s'en retrouvent mieux armés, ayant le monopole sur la construction des connaissances et leurs diffusions. Le chercheur cite une fois de plus de nombreux cas très pertinents dont celui de la lutte contre les toxines fluoroalkyliques, ces substances que l'on retrouve dans les parties antiadhésives des outils de cuisine, à l'origine d'une contamination de

grande ampleur depuis les années trente aux États-Unis. Les entreprises 3M et DuPont à l'origine de ce scandale sanitaire et notamment de la formation de cancers du rein et des testicules ne voient pourtant leurs pratiques révélées publiquement qu'à partir des années 2000, faisant suite à l'action juridique collective engagée par l'avocat Robert Bilott. Ce sont là les théories portant sur la *unseen science* que l'auteur mobilise pour aborder ces secrets bien gardés tenus « à l'écart des regards indiscrets » (p. 76). En fin de chapitre, l'auteur précise que cette production de l'ignorance n'est pas uniquement le fait de la fabrique d'espaces vides et inaccessibles de la connaissance scientifique. Elle est aussi le fruit d'instruments de mesure inadéquats, construits pour relativiser les risques, rendant dans le même temps difficile la quantification des pathologies liées à l'environnement et au travail.

La troisième partie, « Inaction », interroge l'instrumentalisation de l'action publique. Les responsabilités gouvernementales sont questionnées lorsqu'elles sont étroitement liées aux enjeux économiques de certaines industries. L'auteur prend l'exemple des travaux de Joseph Gusfield qui décrivent de quelle manière les réglementations sur la sécurité routière se sont vues transformées au début des années 1980 aux États-Unis en communication gouvernementale favorisant la sobriété au volant, mettant en cause l'alcoolisme des conducteurs en écartant toutes responsabilités possibles des matériaux de construction automobile ou la défaillance de certaines infrastructures (p. 99). Certes, c'est un problème non négligeable en matière de sécurité routière, mais ce que l'auteur veut souligner et à juste titre, c'est la capacité des constructeurs à promouvoir « une définition morale du problème, arguant que les mauvais conducteurs sont les principaux responsables des accidents de la route » (p. 100). En revanche, les assureurs américains insistent sur la prise en compte de l'insécurité routière comme enjeu majeur de la santé publique et de l'importance des contrôles en matière de construction automobile, afin de par exemple limiter drastiquement les risques de malfaçons des ceintures de sécurité. En France, la responsabilité du conducteur est quasiment exclusive. Que le conducteur soit sobre ou non, respecte les limitations de vitesse ou non, qu'il porte sa ceinture de sécurité ou non. Pour appuyer son propos, E. Henry cite Nicolas Sarkozy qui dénommait, dans un discours prononcé en 2002 à l'Assemblée nationale en tant que ministre de l'Intérieur, les conducteurs ayant

causé la mort de citoyens français « d'assassins » (p. 101). E. Henry explique aussi qu'il faudrait prendre en compte l'augmentation du poids des véhicules qui depuis 1999 aurait augmenté de 30 % et leur puissance de plus de 50 %.

Prenant ensuite le cas des maladies professionnelles pour expliquer les raisons qui incombent à une inaction publique, le chercheur reprend l'exemple de la quantification. Les chiffres bas des maladies professionnelles reconnues impliquent leur sous-estimation mais, précise E. Henry, cette minoration du problème est à relier aux problématiques d'ignorances scientifiques qui ont des conséquences sur la prise en considération des problèmes. Toutefois, elles ne sont pas l'unique gage de l'inaction. Les modalités d'intervention publique peuvent aussi participer à la production de ces ignorances. En s'appuyant sur des travaux issus de la sociologie de l'organisation, ceux de Diane Vaughan notamment, E. Henry précise que le fonctionnement de certaines organisations pousse les acteurs à hiérarchiser les connaissances et informations qui circulent « prenant en compte certaines d'entre elles et en négligeant d'autres » (p. 109). Certaines dichotomies surgissent entre la médiatisation de problèmes et la circulation des connaissances scientifiques à leur sujet. L'exemple des eaux et boues toxiques provoquées par l'ouragan Katrina en 2005 à La Nouvelle-Orléans est tout à fait édifiant, produisant « autant de connaissances que d'ignorance » (p. 113), ce que Scott Frickel et Michelle Edwards appellent une « ignorance organisée » (p. 112). Résultat, lorsque les médias s'emparent du problème, fustigeant la toxicité de ces eaux, des experts publient dans le même temps des rapports affirmant que La Nouvelle-Orléans est une ville saine. Du fait de la minimisation du problème et même de son éradication totale, l'action publique s'en écarte. Ce chapitre n'est pas qu'une simple dénonciation de l'inaction publique. Il met en lumière les logiques de domination qui accentuent aussi les inégalités et l'injustice en matière d'expositions toxiques. Là encore, la documentation à disposition est abondante. Ce qu'il faut retenir, c'est que la planète et ses habitants subissent les effets durables de la dégradation de l'environnement que l'auteur relie à la notion d'anthropocène, ainsi qu'à d'autres notions émergentes comme le « capitalocène » ou le « chthulucène » (p. 128) dans les causes qui rendent le monde dans lequel nous vivons « durablement toxique » (p. 129).

Dans la dernière partie qui conclut l'ouvrage, E. Henry propose trois pistes de réflexions. La première concerne les actions et mobilisations collectives dont les modèles doivent être repensés afin de permettre des modifications dans les relations de pouvoir durables dans le temps. Elles sont précieuses parce qu'elles favorisent, bien que rarement, la mise en visibilité de phénomènes invisibles qui se déroulent dans les espaces discrets. La deuxième est liée à la question des expertises scientifiques. Les collaborations entre acteurs associatifs, chercheurs scientifiques (et nous ajoutons décideurs politiques) doivent émerger de manière plus concrète que ce qui a déjà été tenté afin de faire ce que Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe appellent de « la recherche en plein air » (p. 138). La troisième concerne les réglementations juridiques de l'(in) action publique en termes de responsabilités pénales et civiles pour limiter la « fabrique des irresponsables ». Même si certains projets furent intentés comme le « crime écocide » (p. 146), ils sont souvent remaniés et il devient impossible de condamner les industriels. Ils ne souffrent de presque aucune conséquence des effets néfastes de leurs activités sur la santé humaine et environnementale.

E. Henry s'appuie sur nombre d'études de cas, mais aucune méthode n'est clairement annoncée. Pourtant, l'auteur souligne l'importance et la pertinence des travaux ethnographiques pour avancer sur les questionnements abordés. Comment récolte-t-il les données ? Comment fait-il pour s'atteler à la tâche de rendre visible l'invisible, ce qui est ignoré et n'engendre pas d'actions publiques ? On remarquera aussi que de manière volontaire peut-être, les trois chapitres qui constituent l'ouvrage s'entrecroisent et s'entremêlent, ce qui pourrait rebuter le lecteur car nous pourrions nous y perdre, surtout en début de lecture, l'ouvrage accusant de nombreuses redites ; mais ceci permet sans nul doute de mieux comprendre les complexités de ces non-problèmes : elles sont interdépendantes. L'auteur réussit à les faire remonter en liant de manière tout à fait judicieuse les réflexions épistémologiques et études de cas conduites en sciences humaines et sociales. L'ouvrage n'est peut-être pas accessible au grand public comme il prétend l'être, mais il saura de manière évidente devenir un ouvrage incontournable pour les

jeunes chercheurs en sciences de l'information et de la communication qui s'intéressent aux méthodes ethnographiques, aux constructions et non-constructions des controverses, à ce qui échappe au débat public, aux non-discours et non-décisions des politiques qui s'établissent autour des questionnements majeurs de santé humaine et environnementale. De manière plus large, aux pratiques info-communicationnelles des acteurs de l'industrie, politiques et associatifs, où l'incommunication entre ces différentes parties est souvent retentissante.

Johanne Samé

*Université de Lorraine, Crem, F-57000 Metz, France
johanne.same@univ-lorraine.fr*